ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 16 491 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT l'article paru dans La Presse, le 10 novembre 2018, intitulé Homologation du glyphosate : des études frauduleuses utilisées par Santé Canada;

CONSIDÉRANT QUE des résultats d'une étude datant de 2015, publiée dans la revue scientifique The Lancet, ont montré l'incidence du glyphosate sur la santé;

CONSIDÉRANT QUE, selon une étude du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en 2014, les chercheurs ont détecté dans 4 des quelque 20 rivières analysées des taux de 88 % de glyphosate;

CONSIDÉRANT QUE le Centre international de recherche sur le cancer, tout comme l'Organisation mondiale de la Santé, classifie ledit produit comme agent potentiellement cancérigène;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes soucieux de l'enjeu sociosanitaire que cette réalité révèle;

CONSIDÉRANT le principe de précaution et les éléments troublants qui ont été soumis;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'interdire l'utilisation du glyphosate sur l'ensemble du territoire québécois.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie

Christine Labrie
Députée de Sherbrooke

30 avril 2019

Date de signature de l'extrait